Programme de formation
S.S.I.A.P. 2 - Module complémentaire
Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

Objectifs	Donner aux stagiaires les connaissances indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service de sécurité incendie
Public	Les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur
Prérequis	• PRV1 ou AP1 • PSC 1 ou SST ou PSE 1 à jour • Aptitude médicale (-3mois) • Electrocardiogramme pour les personnes de plus de 45 ans
Durée	4 jours soit 28 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise - Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Séquence 1 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (8 heures)
- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité

Séquence 2 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie (4 heures)
- Réglementation du Code du travail

Séquence 3 : Chef du poste central de sécurité en situation de crise (16 heures)
- Gestion du poste central de sécurité
- Conseil technique aux services de secours

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :
- Tour de table et échange sur les pratiques et l'environnement

Après la formation :
- QCM quizzbox et pratique

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN
Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2025 : Ø%

Taux de satisfaction 2025 : Ø/5 – Ø%